

# Information

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge**

Band (Jahr): - **(1967)**

PDF erstellt am: **22.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

diale par le droit, alors que M. Boissier, ancien président du CICR, y présentait un exposé sur le développement du droit humanitaire.

L'Institut international de la presse tenant à Genève, en juin, sa 16<sup>me</sup> assemblée, il demanda à M. Gonard, président, d'y faire un exposé sur l'activité présente du CICR.

M. Coursier, ancien conseiller juriste, représenta l'institution à la 17<sup>me</sup> assemblée de l'Association mondiale pour l'étude du problème des réfugiés, réunie à Istanbul en septembre.

La Croix-Rouge polonaise a eu l'obligeance de représenter le CICR au 5<sup>me</sup> congrès de la Fédération mondiale des sourds, tenu à Varsovie, en août.

#### 4. INFORMATION

**Réunion des chefs d'information.** — Sur l'initiative du CICR, et sous les auspices de celui-ci et de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, les représentants des services d'information des Sociétés nationales de la Croix-Rouge de douze pays européens furent réunis à Genève, aux sièges du CICR et de la Ligue, entre le 25 et le 27 janvier 1967. Les Sociétés nationales représentées étaient celles des pays suivants : République démocratique allemande, République fédérale d'Allemagne, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Pologne, Suisse et Yougoslavie.

La Conférence fut inaugurée par MM. G. Bordier, vice-président du CICR, et H. Beer, secrétaire général de la Ligue. Le but de cette réunion était notamment de repenser tout le problème, d'importance capitale, des relations publiques de la Croix-Rouge. Il semble que la conférence atteignit son objectif, car elle permit aux directeurs d'information présents de mesurer l'ampleur et la multiplicité des tâches qui leur sont dévolues. Elle fit aussi ressortir la nécessité d'établir une collaboration plus étroite entre les organes d'information des institutions internationales de la Croix-Rouge, à Genève, et ceux des Sociétés nationales. Aussi, les participants estimèrent-ils qu'il serait utile d'organiser des conférences d'information chaque année, auxquelles un nombre croissant de Sociétés nationales seraient encouragées à déléguer leurs responsables de

l'information. Les autres points traités par la Conférence de janvier 1967 furent : diffusion des informations ; radio ; journée mondiale de la Croix-Rouge ; télévision ; iconographie ; diffusion des documents et publications des Sociétés nationales et des institutions internationales de la Croix-Rouge ; diffusion des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge.

**Relations avec la presse.** — L'intérêt accru de la presse, justifié par un intérêt accru du public, fut proportionnel aux activités du CICR, qui, souvent, en 1967, se sont déroulées dans un climat de brûlante actualité. Aussi, des mesures furent-elles prises pour rendre plus aisés et permanents les contacts entre les responsables du CICR et les représentants de tous les corps de la presse écrite et audio-visuelle.

Dans le courant de l'année 1967, le Service d'information diffusa un total de 58 communiqués et 12 numéros du bulletin de presse « l'Actualité de la Croix-Rouge », sans compter les nombreux entretiens téléphoniques qui le mirent en contact avec des institutions privées et publiques, la presse et des particuliers.

**Radio, Télévision, Films.** — De nombreux correspondants de radio utilisèrent le studio du CICR, en y réalisant 81 interviews, qui passèrent ensuite sur les ondes de divers pays en français, allemand, italien, anglais, espagnol, portugais et arabe ; 159 autres enregistrements furent envoyés, par l'entremise des Sociétés nationales de la Croix-Rouge, à des stations de radiodiffusion.

Sur les écrans de télévision, en Suisse et dans d'autres pays, les activités du CICR apparurent à plusieurs reprises, grâce à 21 interviews et reportages filmés. Des équipes de télévision allemande, polonaise, britannique, américaine et française, visitèrent notamment le siège du CICR.

La production cinématographique du CICR, en 1967, compte trois films : « La Croix-Rouge au Vietnam », « Moyen-Orient, 1967 » et « Ils ont encore besoin de nous », qui montre l'action du CICR au Yémen. Dix-huit exemplaires de ces films furent achetés par des Sociétés nationales, alors que trente-deux furent loués, notamment à des chaînes de télévision dans le monde entier. La demande croissante de séances de projection, aussi bien au CICR que dans

les institutions privées, écoles, clubs, centres commerciaux, conférences et congrès, nécessita l'agrandissement de la cinémathèque.

**Documentation et photos.** — Le Service d'information a été saisi d'un grand nombre de demandes de renseignements et de documentation. Parmi ses correspondants figurent, à côté des représentants de la presse, des écoliers et des étudiants, des publicistes, des conférenciers, des anciens prisonniers, sans parler de la masse des particuliers qui s'intéressent à l'action de la Croix-Rouge dans le monde et désirant la mieux connaître. Si les questions posées ont le plus souvent trait aux activités présentes de la Croix-Rouge internationale et à l'application des Conventions de Genève — beaucoup concernent les possibilités et les limites de l'action du CICR — de nombreux correspondants se montrent particulièrement intéressés par les faits historiques. C'est ainsi que les événements des deux conflits mondiaux font l'objet de fréquentes demandes visant notamment à obtenir des données statistiques ou des précisions sur les conditions de la captivité. Il n'appartient pas toujours au CICR de satisfaire ces demandes, mais le Service d'information est parfois en mesure de fournir d'utiles indications.

D'autre part, on a diffusé cette année environ 32 000 exemplaires de publications éditées par le CICR, ouvrages juridiques, textes de vulgarisation et dépliants.

Le Service photographique a déployé, durant toute l'année, une activité appréciable, particulièrement soutenue en ce qui concerne les documents illustrant l'action du CICR au Moyen-Orient. Grâce à des arrangements conclus en temps voulu avec des photographes professionnels, il a eu en mains une documentation de valeur, qui lui a permis de répondre sans retard aux demandes de la presse et des Sociétés nationales. A trois reprises, il a fait tenir aux Croix-Rouges donatrices des séries de photos qu'elles ont abondamment utilisées dans leurs publications. De plus, en collaboration avec la Ligue, il a préparé d'autres séries de photos sur les réfugiés en Jordanie et en Syrie, afin de mettre à la disposition des Sociétés nationales une documentation propre à faciliter la récolte des dons.

Au cours de l'année, le Service a distribué environ 3 000 photos et 50 séries de diapositives.

D'autre part, plusieurs cinéastes ont trouvé dans la photothèque du CICR des documents qu'ils recherchaient. Il en fut ainsi notam-

ment pour le film réalisé par la Croix-Rouge néerlandaise à l'occasion de son centenaire, mais également pour des films de télévision sans rapport direct avec la Croix-Rouge, mais dans lesquels certains éléments historiques figurant dans la photothèque du CICR avaient leur place.

Signalons encore que, dans le domaine des expositions, le CICR a été sollicité de présenter son œuvre au sein de la section « Man and his Health » de l'Exposition universelle de Montréal. A cet effet, la maison chargée d'exécuter cette section a reçu une importante documentation qui, tout en reflétant les tâches primordiales du CICR, avait pour motif central l'exemple de son action médicale au Yémen.

**Visites.** — Le Service de visites a reçu et informé plus de 4 000 personnes (lectures, films de missions, visites à l'Agence centrale de recherches, etc).

De nombreux visiteurs appartenaient aux Sociétés nationales. Le Service accueille, d'autre part, des groupes universitaires, des associations culturelles et professionnelles, venant notamment d'Autriche, de Belgique, de Tchécoslovaquie, de France, d'Allemagne, de Grande-Bretagne, de l'Inde, d'Israël, d'Italie, du Japon, des Pays-Bas, de Scandinavie, de Suisse, ainsi que 1 500 étudiants américains.

Selon les multiples questions posées par les visiteurs et les diverses lettres de remerciements reçues à la suite de ces visites, il ressort que chacun a porté un grand intérêt à l'œuvre du CICR, en particulier à ses activités présentes.

## 5. REVUE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE

Editée par le CICR, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* paraît chaque mois en deux éditions, l'une française et l'autre anglaise. De plus, elle publie également mensuellement deux suppléments en langues allemande et espagnole, dans lesquels on peut lire les articles les plus importants parus dans la Revue elle-même, et des nouvelles sur les missions du CICR et la diffusion des Conventions de Genève.